

Délibération 2019-40-CA P

Séance du 17 octobre 2019

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Conditions relatives aux prestations de Formation Continue

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse le jeudi 17 octobre 2019, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à M. Franck BARBIER qui présente aux membres les conditions générales de vente en matière de formation professionnelle ainsi que le dispositif d'exonération partielle du coût de la formation continue sur critères sociaux.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte l'unanimité des voix les conditions relatives aux prestations de la Formation Continue selon les documents joints à la présente délibération.

Valenciennes, le 22 octobre 2019

Le Président de l'Université,
Président du Conseil Académique,
Professeur Abdelhakim ARTIBA

